UN ASSASSIN HABILE

PAR FERNAND LAFARGUE

Chez Mlle Fanny Mercié, fleuriste, l'atelier était en grand émoi. Les ouvrières chuchotaient avant l'arrivée de leur patronne et se faisaient part, avec de sourdes exclamations indignées, d'un grand événement. L'assassin de Georges Coron venait d'être acquitté et ce Georges Coron, la victime, était lancé à Mlle Fanny Mercié, ce qui expliquait l'animation qui régnait derrière la vitrine.

Quand Mademoiselle allait apprendre la décision du jury, elle en ferait une maladie. Georges assassiné et son meurtrier acquitté ! Fanny qui désirait si ardemment le châtiment du coupable ne pourrait se faire à l'idée que la vengeance ne viendrait jamais. Elle était capable d'en appeler à son propre cœur du jugement inepte de la cour d'assises et de tuer elle-même l'assassin.

Bernard Garivel, dont le nom était sur toutes les lèvres ce jour-là, n'avait pas encore atteint la trentième année. Mis en liberté, il avait traversé la cour de la prison la tête haute, et, comme un homme auquel il n'est jamais rien arrivé d'extraordinaire, il était tranquillement entré dans un bureau de tabac, avait allumé un bon cigare et tout en fumant, s'était dirigé vers la principale promenade de sa ville. Rien ne pas trouvée oncrancie, avant le soir, il était passé devant la boutique de Mlle Fanny Mercié, et les ouvrières l'avaient aperçu.

— N'est-ce pas qu'on ne dirait pas qu'il est resté enfermé deux mois ?

— Comment ? On les lâche aussi vite !

— Parbleu ! une fois acquittés, que veux-tu qu'on en fasse !

— Eh bien, voulez-vous que je vous dise ? hasarda une petite veuve très rusée, moi je ne suis pas du tout très convaincue de la culpabilité de M. Garivel.

Elle disait déjà « Monsieur » Garivel, quand la veille, tout le monde prononçait Garivel tout court, Garivel l'assassin de Georges Coron.

A cette affirmation, douze voix fûtées se récrièrent :

— Peut-on dire ! Comment ? Un homme qui, par imprudence, tue son ami, ça peut arriver, mais si cet ami aime la même femme, n'est-il pas clair que l'on s'est fait assassin pour se débarrasser de l'autre.

Presque toutes étaient du même avis. Malgré le jugement, Garivel restait bien coupable sans circonstances atténuantes. Il aimait Fanny, personne n'en doutait dans l'atelier. Par conséquent, il détestait Georges Coron que Fanny aimait. Cela ne soulevait aucun doute. Si les juges avaient approfondi la vie privée des deux amis, de la victime et de l'assassin, ils auraient découvert la vérité. Mais Mlle Fanny était trop « réservée » pour aller fournir des renseignements au juge d'instruction. Jamais, jamais elle n'aurait pu se résoudre à déposer en cour d'assises.

— C'est grâce à cette intimité que Garivel s'en est tiré à si bon compte ! conclut l'atelier en chœur.

II

Dans la nuit d'un dimanche à un lundi, vers une heure du matin, un jeune homme se présenta chez le commissaire de police de son quartier, et lui dit :

— Je viens de tuer un homme. Je m'appelle Bernard Garivel et je suis employé dans la maison de banque de M. X... J'étais dans le cas de légitime défense. Celui que j'ai tué voulait me faire peur. J'étais armé. J'ai tiré. J'ai tué. Allez voir. Le cadavre est dans ma chambre.

La déclaration de Garivel était de tous points exacte. Pourtant, le juge d'instruction qui, d'instinct, flairait un mensonge, maintint le jeune homme en état d'arrestation. Il y avait dans l'affaire des détails louches, mais Garivel expliquait tout. L'interrogatoire suivant donna une idée de la simplicité de l'affaire.

— Racontez-moi la scène du meurtre.

— Je dormais. La porte de ma chambre s'ouvrit lentement, mais en grinçant et ce bruit me réveilla. La lune éclairait le mur, en face de mon lit. Je vis s'approcher un fantôme qui laissa tout d'un coup tomber à terre une chaîne très lourde. Le visage était caché par un voile blanc. Encore ensommeillé, je saisis mon revolver sous le traversin, je visai ce farceur lugubre, il tomba et je courus me livrer au commissaire.

— En effet, votre récit paraît être exact. La position du corps à terre, son accoutrement, rendent votre explication admissible. Mais, comment se fait-il que la victime soit précisément votre meilleur ami ?

— Quoi ! c'est ?...

— Oui, c'est Georges Coron que vous avez tué.

Garivel sembla plongé dans un profond abattement.

Après un instant de silence, il reprit :

— Georges ! Georges ! Georges !

Et il sanglota.

— Vraiment, vous ignorez qui vous aviez frappé ?

— L'homme à peine tombé, j'ai quitté la chambre.

— Soit ! Ignorez-vous aussi qu'il était dans les habitudes des employés de la maison — habitudes nialses — de s'amuser aux dépens d'un pauvre idiot qui logeait au même étage que vous ?

— Je n'étais entré chez M. X... que le matin même, précisément avec la protection de Georges Coron.

— C'est possible, mais il se trouve que vous avez couché, cette première nuit, dans le lit de l'idiot qui avait disparu depuis le matin ?

— En effet, monsieur le juge, si j'y ai couché, c'est qu'il était libre. La chambre qu'on me réservait n'était pas prête encore. Vous dites que l'idiot avait disparu ; le terme n'est pas juste. La domestique de M. X... m'a informé du mon arrivée du départ de ce malheureux et m'a prié de prendre momentanément sa chambre.

—Donc, Georges Coron ignorait cette substitution ? les autres employés l'ignoraient aussi ?

— Probablement, monsieur, puisque vous avez vu le résultat lamentable de leur erreur.

Le juge continua longtemps à trouver l'affaire obscure. Il accumula de petits faits qui firent autour de l'aventure une brume de mystère et devant la chambre des mises en accusation, il conclut au renvoi de l'affaire en cour d'assises.

Durant toute l'instruction, Garivel eut un calme triste et l'impassibilité de l'innocent qui a commis un meurtre qu'il déplore.

III

— Fanny, je vous aime.

Pour la dixième fois depuis une heure, Bernard Garivel avouait à la fleuriste l'amour indomptable dont il souffrait, et il accentuait plus rageusement sa phrase de soumission suprême à mesure que Fanny, plus haineuse, l'enveloppait de son dédain.

Il avait pénétré dans cette chambre sous prétexte de parler avec la jeune fille l'amiti perdu. Elle l'avait d'abord chassé en reculant d'horreur comme si elle apercevait sur lui des taches du sang de son fiancé ; puis, curieuse, elle était restée, muette, à l'écouter.

Il plaidait bien sa cause. Il se servait de son crime pour attendrir Fanny. Il se montrait à elle malheureux comme Caïn. Il lui criait : « Ah ! si les morts pouvaient parler ! Lui qui m'aimait comme un frère, vous adjurerait de ne pas me laisser vivre sans miséricorde, et pour votre bonheur, il s'oublierait à vous conseiller de m'aimer. »

Fanny, révoltée, sentait sa haine plus vivace. Lui, emporté par les sens et les yeux obscurcis, il s'approchait d'elle, essayait de lui prendre les mains, toujours plus ardent, toujours plus audacieux.

Il tenta de voler un baiser.

— Assassin ! s'écria Fanny.

Il eut un sourire heureux pendant qu'elle fuyait à l'autre bout de la chambre :

— Insulte-moi, je l'aime !

Enfin, las de cette lutte inutile, il s'assit et dit simplement :

— Eh bien, oui, je l'ai tué parce que tu l'aimais. Voilà tout.

Haletante, elle le regarda. Il comprit cette interrogation anxieuse.

— Oui, j'avais presque tout combiné. Le hasard m'a aidé, mais je l'ai corrigé. Ainsi, l'idiot ne serait jamais parti sans une machination de moi, et j'ai beaucoup travaillé par intimation pour que sa chambre me fût donnée. Quand j'ai su certainement que Georges ignorait ce départ, j'ai conseillé moi-même la farce de la nuit et c'est moi que Georges a trouvé dans le lit à la place de l'autre. Je l'ai tué à bout portant, très froidement, en le voulant bien, et pour être seul à l'aimer ! C'est bien simple, n'est-ce pas ?

Les juges d'instruction sont trop naïfs. Ils cherchent le compliqué. Mais, ne crains rien, je suis tout de même condamné à mort... par toi.

Et Bernard Garivel, ouvrant la fenêtre, se précipita dans la rue.

PETITE CORRESPONDANCE

Hygiène et Médecine

E. V. — Il est nécessaire que vous vous fassiez examiner par un spécialiste des maladies de peau.

Anselme Edgard. — Il est évident d'une part que vous êtes pour votre part responsable d'une partie des dettes de votre père. Le cautionnement stipulations contraires, n'a pas le droit aux er grais en sortant, il est présumé avoir reçu la terre en bonne condition et la rendre de même. Vous n'auriez pas dû quitter des terres ensemencées sans réclamer la valeur de la moisson, c'est la seule chance que vous ayez, en plaidant, de toucher quelque chose, et encore n'osée qu'une chance, car vous avez quitté vos terres sans y être forcé et dès lors il est probable qu'on se bornera à dédommager vous refuser toute indemnité, seul tort, mauvaise affaire.

Docteur Gero.

URICURE est le meilleur dissolvant de l'acide urique.

URICURE dissipe rapidement l'acide urique qui empoisonne l'organisme et empêche qu'il s'en reforme d'autre ; c'est ainsi que

URICURE détruisant la cause, supprime les effets et guérit radicalement

Goutte, Gravelle, Rhumatisme, Arthrite.

Prix : 9 fr. le flacon de 60 tablettes, soit seulement 10 centimes la dose.

Pour recevoir franco échantillon, envoyer cet article découpé et 60 centimes de timbres-poste à URICURE (Laboratoire Cid) 158, rue St-Honoré (Entrepôt) Paris.

3409

Droit usuel

D. H. 307. — Nous supposons quoique vous ne le disiez pas qu'il s'agit d'un accident survenu au cours du travail. Si vous êtes porté comme guéri et que vous ne l'êtes pas, vous n'avez qu'à en faire prendre le travail, on vous refusera votre indemnité de demi-salaire, vous attaquerez alors votre patron devant le juge de paix du canton où a eu lieu l'accident. Un expert sera nommé et jugera sera ensuite rendu. Vous ferez bien, en attendre, de prendre vos précautions quant à la rente à laquelle vous pouvez prétendre prétendre. Vous expliquerez votre cas en notre temps au juge de paix.

Maître D.

Affaires diverses

Une lectrice ennuyée. — Votre numéro n'est pas sorti. — *Lectrice assidue bien ennuyée.* — Numéro pas sorti.

M. D. M. à la Flamengrie. — L'eau de Javel est une solution d'hypochlorure de potasse. Sa coulée lui est donnée au moyen du carbonate de soude qui l'on prépare en faisant fondre dans un creuset un mélange intime de peroxyde de manganèse et de potasse dite pertasse.

Le Pacheco.

POUR VOS CADEAUX DE FÊTES

IL N'Y A QUE LES MAGASINS DE BIJOUTERIE, HORLOGERIE, «AU COIN DORÉ», 26, RUE NATIONALE, QUI PUISSENT VOUS FOURNIR DES BAGUES OR, DEPUIS 2 FR. SAUTOIR OR AU POIDS. ALLIANCE 3 FR. 50 LE GRAMME. MONTRE HOMME DEPUIS 2 FR. 95. MONTRE DAME DEPUIS 6 FR. 95.

ASTHMATIQUES demandez échantillon gratuit (ASTHOL) 26, Rue Bodin, Paris, 1, passage Tronchet, Paris.

6363

En raison de l'importance de son chiffre d'affaires, la Grande Pharmacie de France, 8, Lille, garantit ses produits toujours frais et d'une pureté absolue ; ses expéditions pour le dehors sont remises en gare sitôt réception des ordres, franco port et emballage pour toute commande comportant 10 francs de pharmacie pure (Spécialités et Eaux minérales exceptées). 4316

BOURSE DE LILLE

Du 17 Janvier 1908

Les transactions qui étaient un peu plus calmes hier au marché des valeurs charbonnières, sont de beaucoup plus importantes durant la séance de ce jour. La tendance continue de s'améliorer graduellement.

Aniche se maintient bien à 1555. Anzin reste fermement tenu à 6450. Blanzy s'échange à 1450. Bruay demeure assez bien à 889, le dixième très achalandé à 89.50. Bully se reanisit vivement à 4800, ce qui prouve que chaque fois qu'une valeur charbonnière fléchit un peu trop rapidement, les ordres sont de suite donnés d'acheter. Le 50 reste à 96.75. Campagnac assez soutenu à 135. Carvin toujours recherché des initiés reste demandé à 2120, le 50e unit à 424. Crespin remonte à 74. Clarence plus calme à 179.50. Courrières très bien orienté à 2509. Destrée du Douchy à 962 et de Douvrin remis en regrès à 1 franc à 358. Drocourt décentue à 4540 les meilleurs dispositions constatées hier. Ferfay plus animé cet voulu à 1760. Ferques cote 20 francs. Lens ne sert rien de sa tenue plus satisfaisante à 845. Lievin reste bien orienté à 2509. Beurtin de